

Travailleurs indépendants handicapés

Qui sont-ils et comment favoriser
leur réussite professionnelle ?

Sommaire

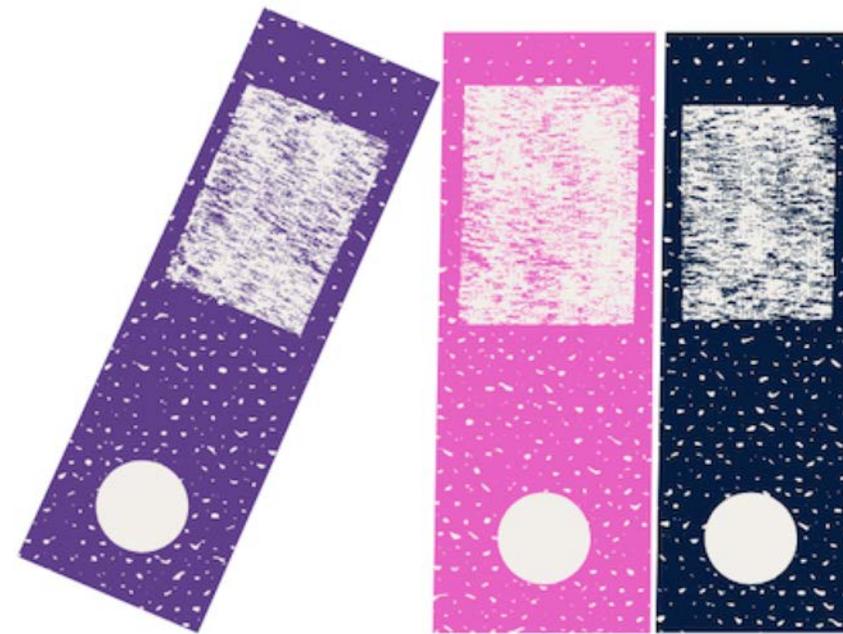
1. Méthodologie de l'étude
2. Profils des travailleurs indépendants handicapés
3. La création de l'activité dans le parcours des TIH
4. La situation économique
5. L'expérience des entrepreneurs
6. Le besoin de soutien des indépendants
7. Conclusion et pistes d'amélioration

Définition



Dans l'étude ENATIH, on entend comme Travailleur Indépendant Handicapé (TIH) toute personne en situation de handicap ayant une activité professionnelle indépendante, lui permettant d'être son propre employeur : les professions libérales, les chefs d'entreprise, les travailleurs non-salariés (TNS), les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les artistes, les auteurs... et plus généralement toute personne dont l'activité professionnelle n'a aucun lien de subordination par le salaire avec un tiers.

1. Méthodologie de l'étude



Les objectifs de l'étude

La Fondation Handicap a mandaté le bureau d'études émiCité pour réaliser, avec l'appui de h'up entrepreneurs, une étude afin de :

Regarder plus finement et d'un point de vue qualitatif les différentes caractéristiques des entrepreneurs handicapés

Fournir des points de repères plus justes et plus précis aux différents professionnels de l'accompagnement

Valoriser l'entreprenariat des personnes en situation de handicap et en faciliter l'accès

Les 3 phases de l'étude



1. Enquête par questionnaire



2. Entretiens individuels



3. Focus group

L'enquête par questionnaire

À partir d'un travail bibliographique, un questionnaire en direction des entrepreneurs handicapés a été élaboré et diffusé par les membres du comité de pilotage de l'étude :

- BGE
- AGEFIPH
- H'up entrepreneur
- Handicap.fr
- APF France handicap
- Club-être

➤ Modalités d'administration : questionnaire en ligne avec la possibilité de contacter un des responsables de l'étude en cas de difficultés pour le compléter



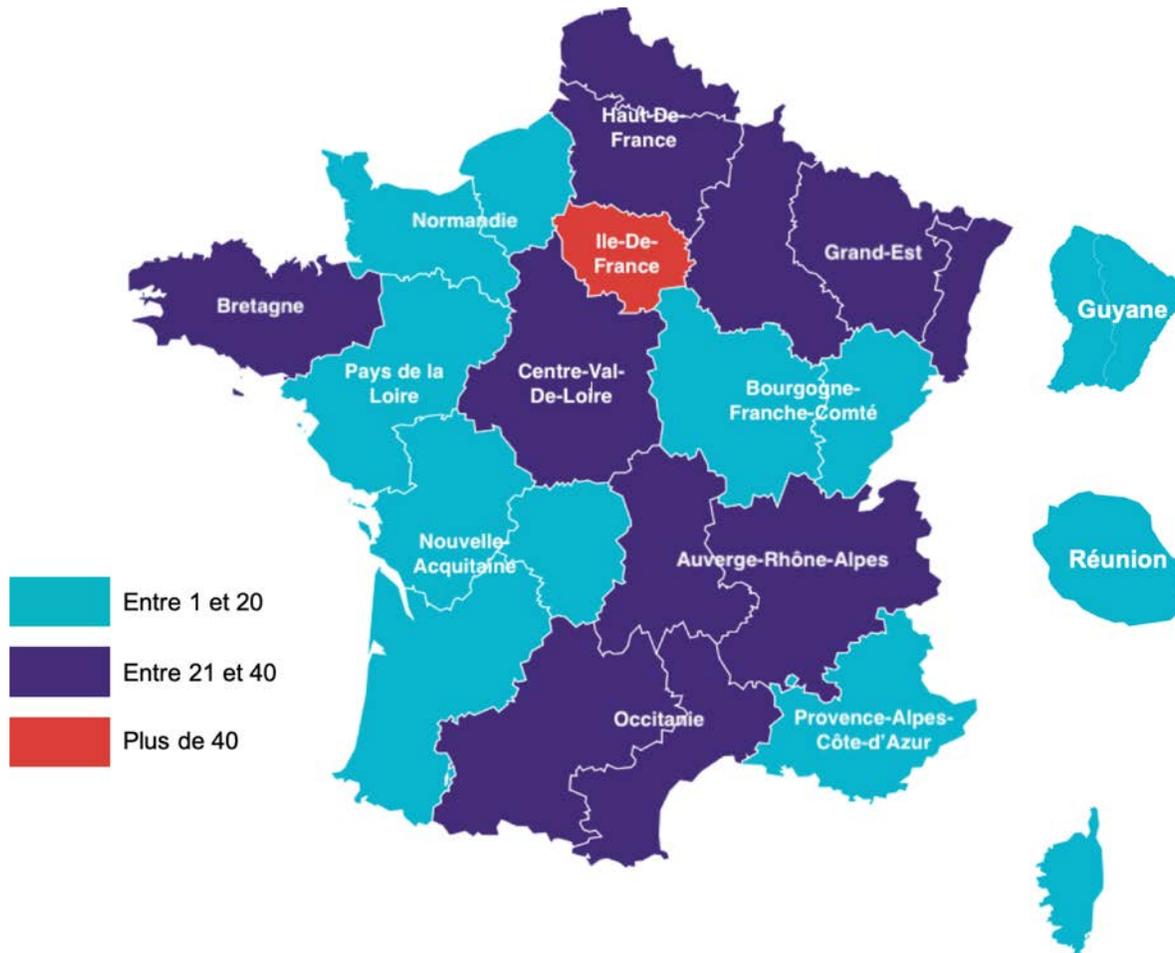
Enquête réalisée entre le
02 mars et le 16 avril 2020



390 travailleurs
indépendants handicapés
ont répondu dont une majorité
d'entre eux ont créé leur activité
récemment (en 2019)

L'enquête par questionnaire

Cartographie des répondants



Une représentation géographique harmonisée des répondants et de l'implantation de leur activité sur l'ensemble du territoire

Les entretiens individuels

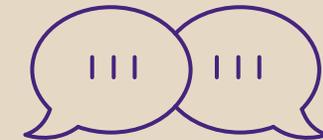
- Objectif : comprendre de façon fine et détaillée l'expérience d'entrepreneuriat par les personnes en situation de handicap.



Il était prévu de réaliser ces entretiens en face à face, mais compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19, les entretiens ont tous été réalisés par téléphone ou en visioconférence.



Entretiens réalisés entre le 30 mars et le 10 avril 2020



20

travailleurs indépendants
handicapés interviewés

Les focus group

- Objectif : permettre aux entrepreneurs handicapés de contribuer à la réflexion, en enrichissant et en complétant les éléments recueillis lors de l'enquête quantitative et qualitative par des propositions



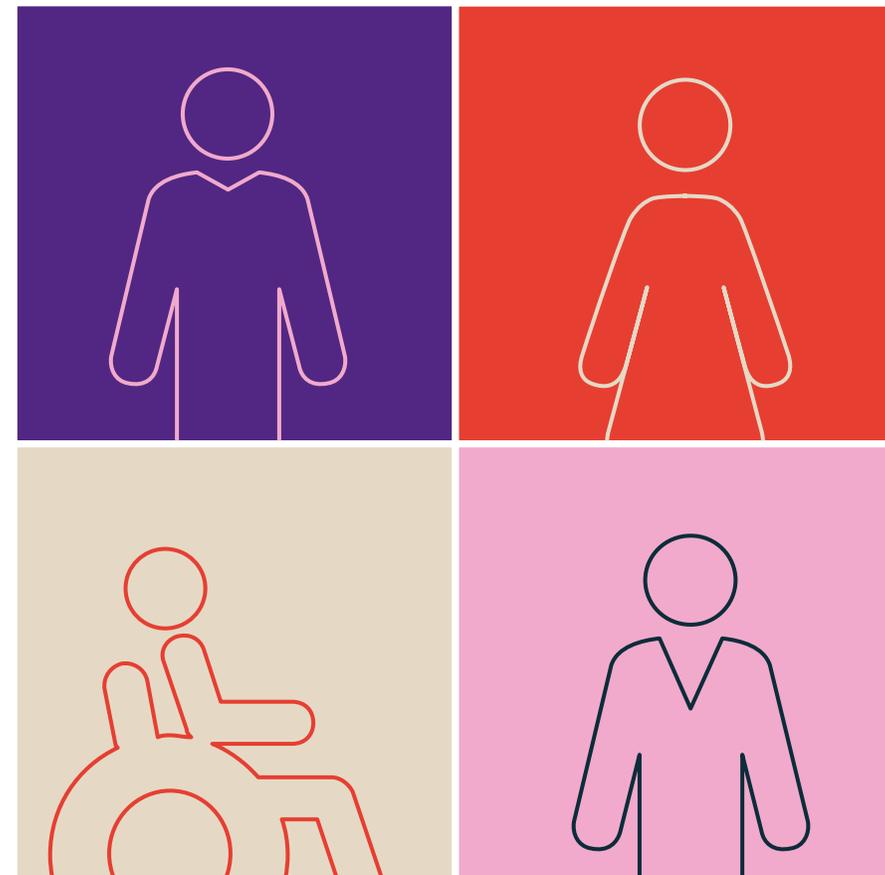
2 focus group réalisés le
1^{er} juillet 2020



7

travailleurs indépendants
handicapés y ont participé

2. Profils des travailleurs indépendants handicapés



Principaux enseignements



Les TIH représentent **8%** des bénéficiaires de l'obligation d'emploi



Les TIH sont, en majorité, **d'anciens actifs** : avant de créer leur activité, **64%** des travailleurs indépendants handicapés étaient en activité dont **42%** en CDI

25%

des TIH ayant répondu à l'enquête avaient déjà créé une entreprise auparavant

89%

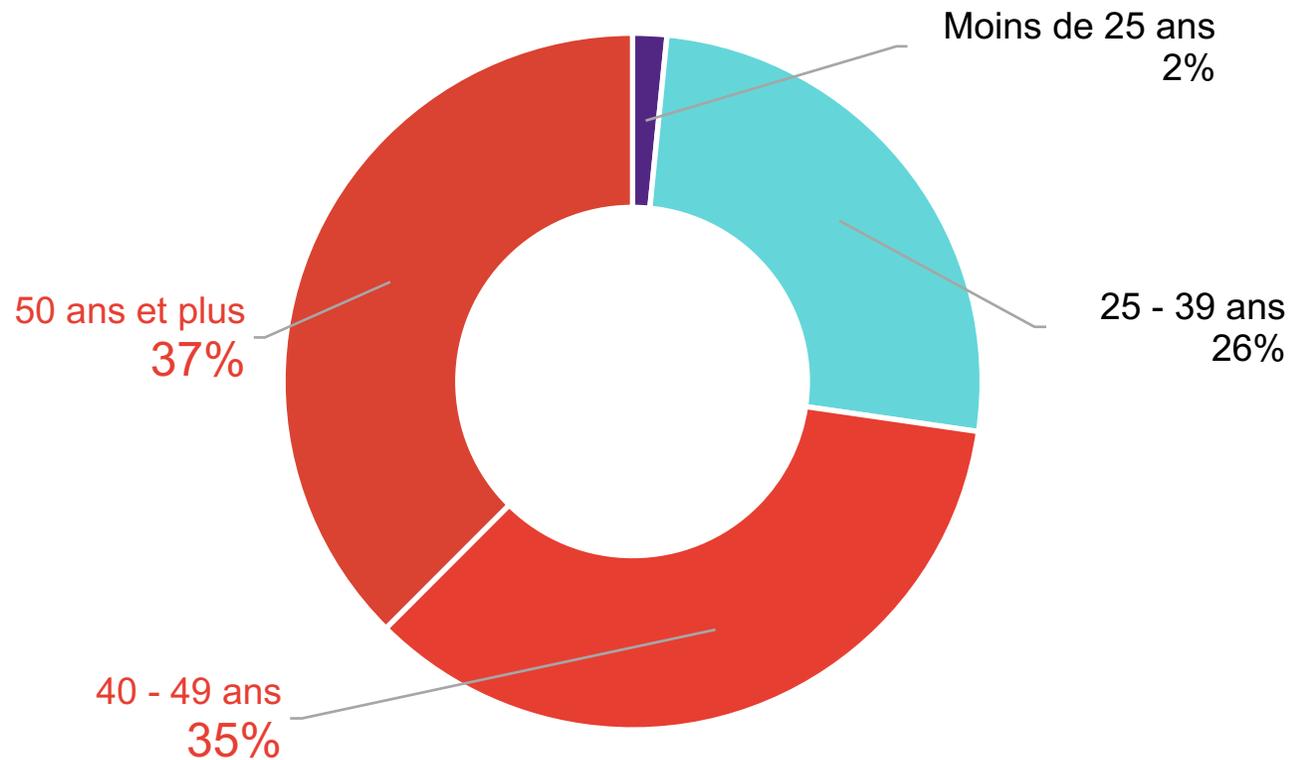
d'entre eux étaient déjà en situation de handicap avant la création de leur activité

65%

des TIH travaillent à partir de leur domicile

Des entrepreneurs en situation de handicap plus âgés que le reste de la population en emploi

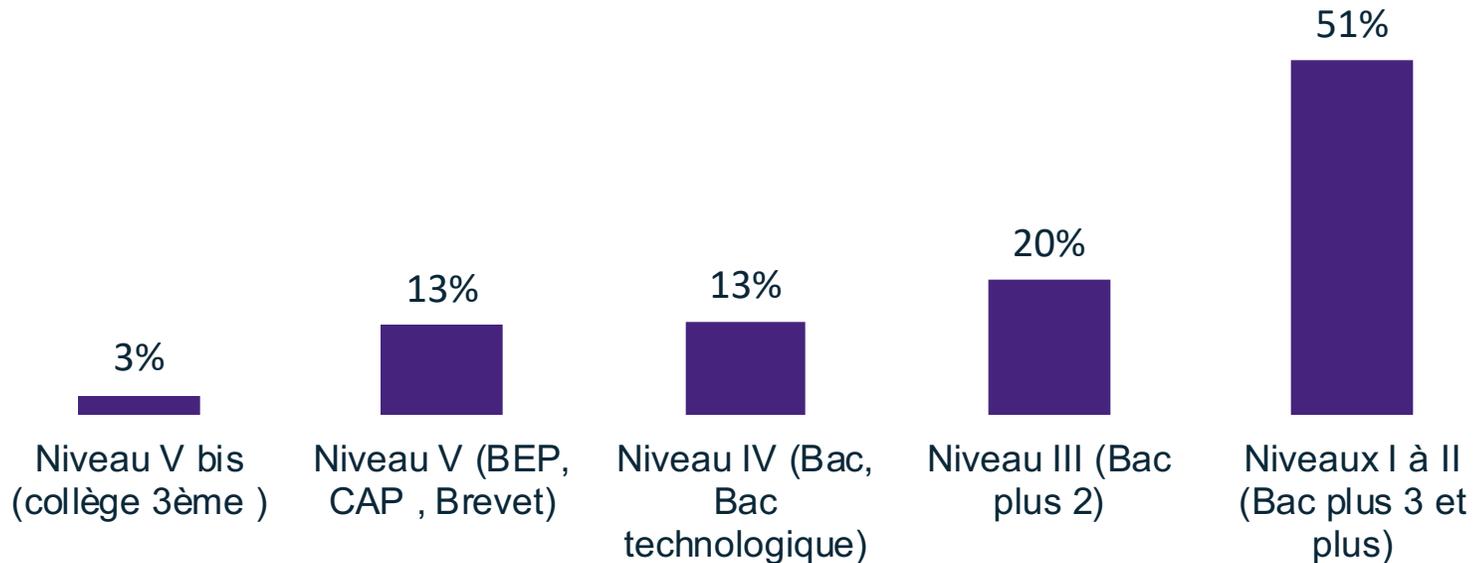
Âge des entrepreneurs en situation de handicap



72%
des travailleurs indépendants handicapés ont plus de 40 ans

Un niveau de formation élevé

Une surreprésentation de personnes diplômées parmi les travailleurs indépendants handicapés par rapport aux personnes en emploi, avec ou sans reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

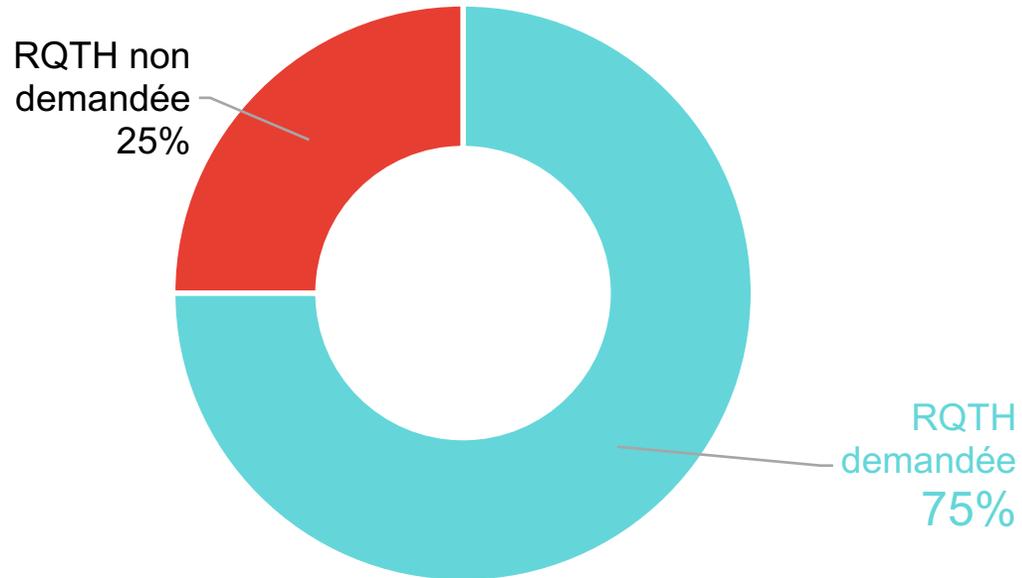


84%

des travailleurs indépendants handicapés ont un niveau de qualification égal ou supérieur au bac, contre 42,7% pour le reste de la population

La RQTH majoritairement demandée

Avez-vous demandé la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ?



La RQTH est majoritairement utilisée comme un atout commercial par les TIH qui la présente comme un avantage économique à leurs clients.



Le statut TIH a été une opportunité pour trouver de nouveaux clients grâce à l'intérêt économique qu'il représente. J'en ai fait une niche commerciale. Je contacte les missions handicap des grandes entreprises en me présentant et en présentant cette valeur ajoutée. Ce qui était pour moi à la base un frein ou en tout cas quelque chose que je devais cacher est devenu un véritable atout concurrentiel. »

25% des TIH ne souhaitent pas avoir la RQTH

La RQTH suscite encore la réticence de certains travailleurs indépendants handicapés :

- La crainte d'être stigmatisé
- Le souhait de ne pas rendre le handicap encore plus visible :

« Ça met du temps d'accepter ce terme de «handicapé ». Demander ma RQTH car ça officialiserait mon handicap en quelque sorte.

Être reconnu travailleur handicapé suscite aussi la crainte d'être perçu comme « moins compétant » et pour les entrepreneurs, c'est le risque de ne pas réussir à développer sa clientèle :

« Le fait d'être en situation de handicap peut remettre en cause notre capacité à fournir un travail de qualité, et dans les temps. On est seul et en situation de handicap donc on cumule les craintes sur le fait de délivrer de la qualité et sur le fait de le délivrer en temps et en heure

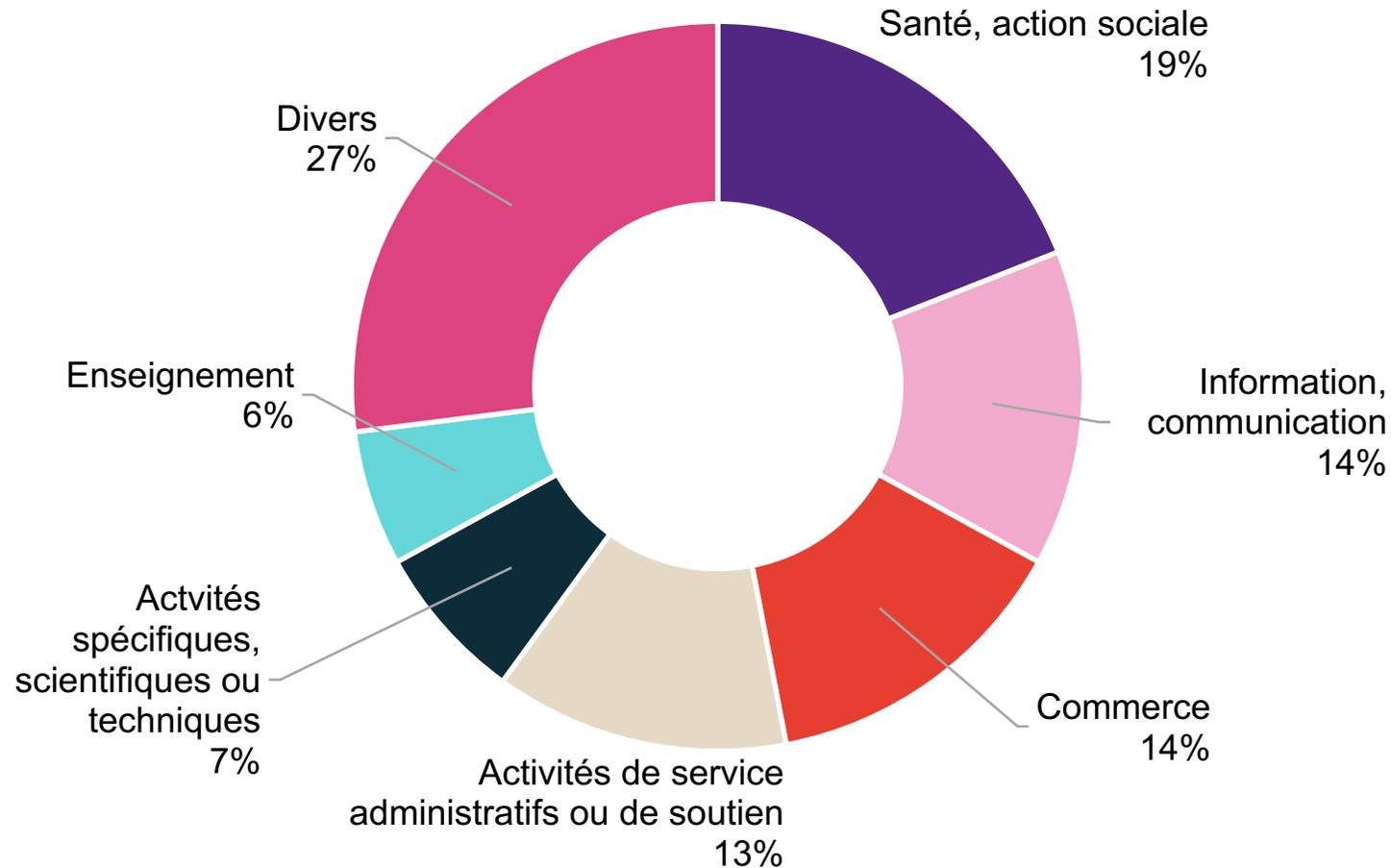
Certains méconnaissent simplement la réglementation et leurs droits :

« De par mon métier [les ressources humaines, ndlr] je m'intéresse à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Or ce n'est qu'en 2020 que j'ai découvert lors d'une réunion que les TIH étaient désormais comptabilisés dans l'OETH des entreprises. Je me suis dit : si moi je découvre ça 4 ans plus tard alors que je connais plutôt bien le secteur, ceux qui ne sont pas dans le sujet, ils sont à 100 000 lieux de ça ! »

3. La création de l'activité dans le parcours des TIH



Des secteurs d'activité hétérogènes

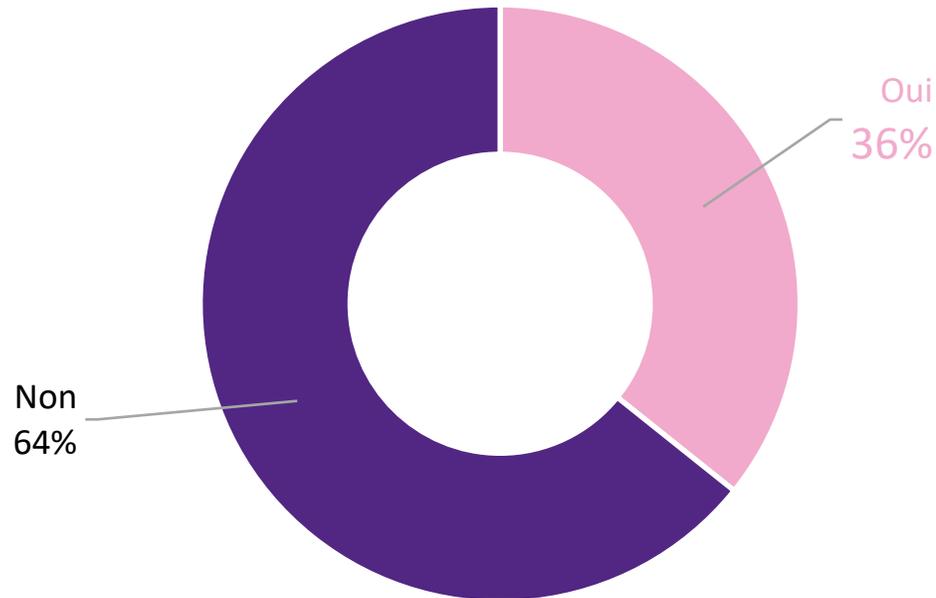


Le secteur de la santé et de l'action sociale est le secteur le plus représenté chez les travailleurs indépendants handicapés (**19%**).

Chez les autres entrepreneurs, il n'arrive qu'en troisième position et représente 15,6% des secteurs d'activité.

Des activités dédiées aux personnes handicapées

Votre activité correspond-elle au développement d'un projet, d'un service ou de produits à destination des personnes en situation de handicap ?



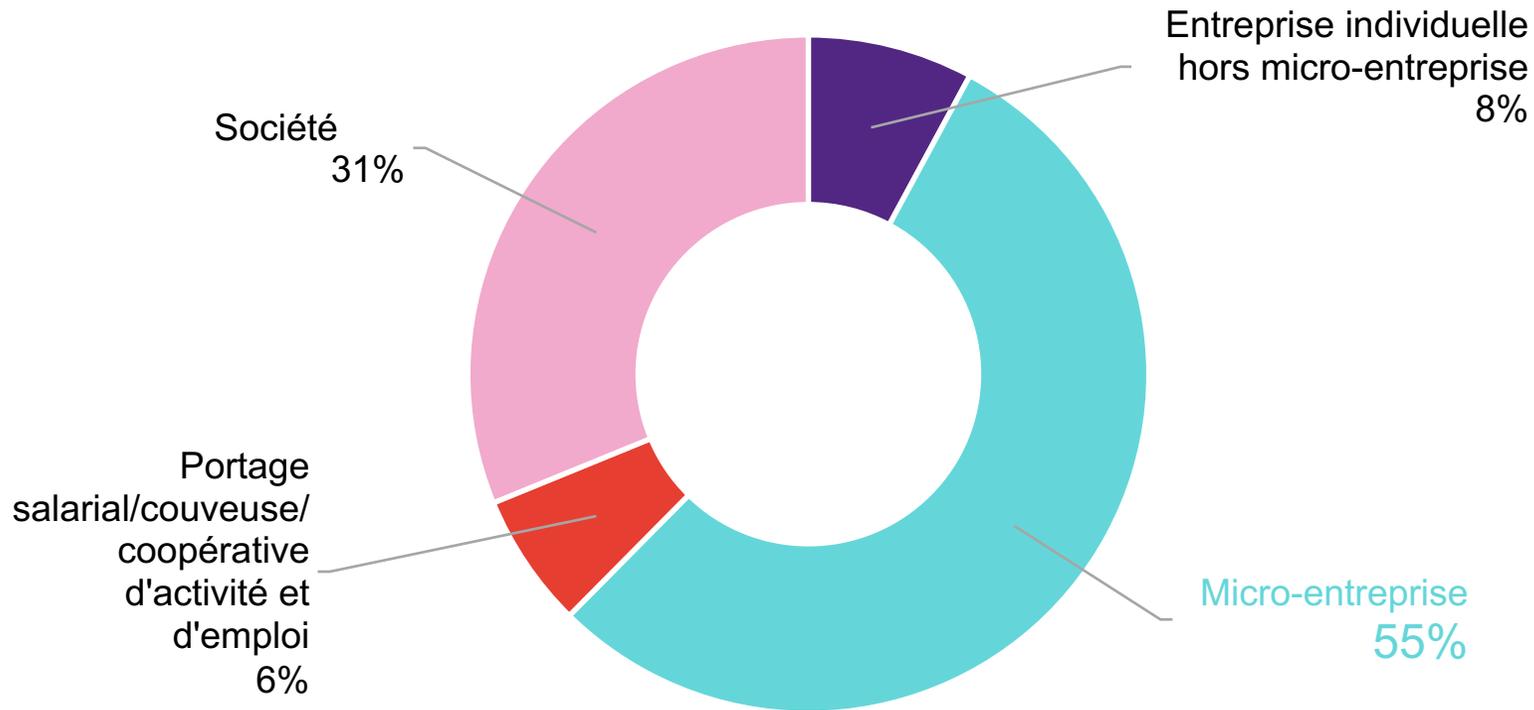
36% des TIH

ont une activité complètement ou en partie destinée aux personnes en situation de handicap

« Je suis conférencière, j'interviens sur les handicaps invisibles, et notamment sur les troubles DYS. J'ai moi-même des troubles DYS, je me suis donc spécialisée dans l'accompagnement des personnes qui me ressemblent. Je propose des parcours pour permettre aux personnes de mieux comprendre comment leur cerveau fonctionne de manière à ce qu'ils se sentent bien dans leur peau, dans leur tête et dans leur travail. J'ai fait de mon tabou de vie mon atout professionnel. C'est ma signature. C'est pour ça que les gens viennent me voir. »

La micro-entreprise est le statut le plus utilisé par les TIH

Sous quel statut avez-vous développé votre activité ?



55%
des entreprises
dirigées par un
travailleur
indépendant
handicapé sont des
micro-entreprises

La micro-entreprise : un statut qui permet la souplesse et le démarrage de l'activité

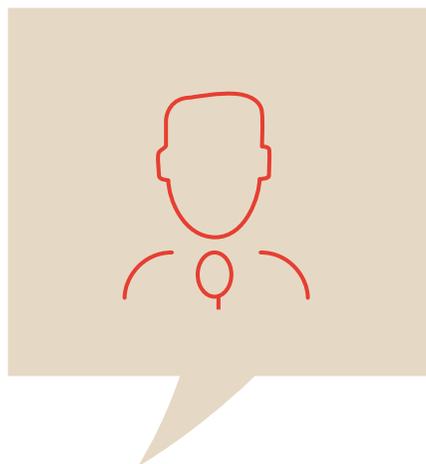
Le statut d'une entreprise n'est pas figé dans le temps, et en fonction du type d'activité et de son développement, les travailleurs indépendants changent le statut de leur entreprise. La micro-entreprise n'est donc parfois qu'une première étape, le premier palier de l'entreprenariat.

Le choix du statut se fait également **en fonction du chiffre d'affaires** : le chiffre d'affaires des micro-entrepreneurs étant soumis à un plafond, il est le statut privilégié des entreprises en création et des entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 176 200€ pour une activité commerciale et inférieur à 72 500€ pour des prestations de service.

Le choix du statut peut aussi être **une manière de tester son activité** :

« *J'ai choisi de créer une micro entreprise au démarrage de mon activité. C'était pour moi une façon de tester mon activité sans prendre de risque, c'est simple. Je n'avais pas envie de devoir prendre un comptable, de gérer les aspects juridiques et comptables. »*

TIH et cumul d'activité : une minorité des cas



90% des TIH font de leur activité d'indépendant leur seule activité

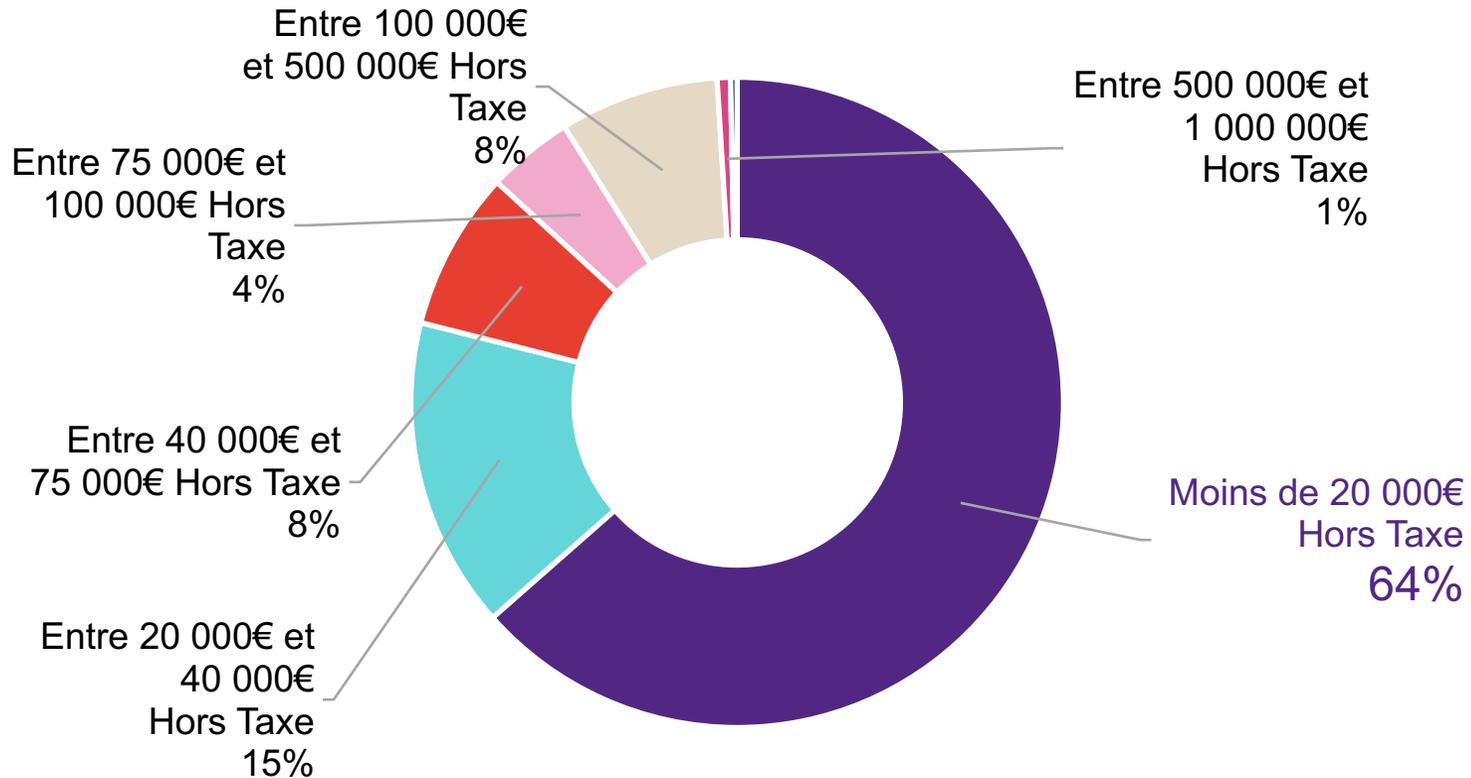


Les TIH qui cumulent leur activité d'indépendant avec une activité salariée, le font pour compenser un faible chiffre d'affaires

4. La situation économique



Un chiffre d'affaires annuel inférieur aux autres travailleurs indépendants



64% des TIH

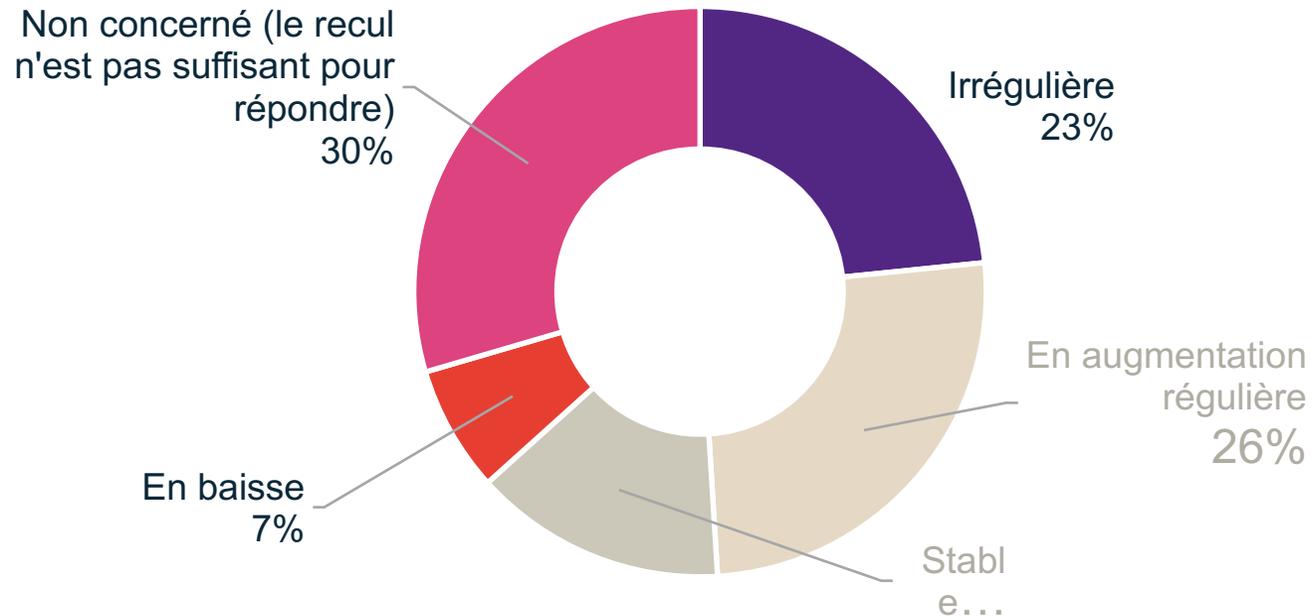
ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000 € alors que 76% des travailleurs indépendants ont un CA inférieur à 70 000€

Mais ce chiffre d'affaires augmente avec l'ancienneté de l'entreprise.

Ainsi, 72% des entreprises créées en 2019 par des TIH ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€ contre 46% pour les entreprises créées avant 2017

Un chiffre d'affaires moyen qui se stabilise ou augmente régulièrement dès les premières années

Depuis la création de votre entreprise, l'évolution de votre chiffre d'affaires a été :



Après la création de leur entreprise **40% des TIH** voient leur chiffre d'affaires se stabiliser ou augmenter régulièrement

Un chiffre d'affaires moyen qui se stabilise ou augmente régulièrement dès les premières années



23 740€

est le revenu annuel moyen des TIH déclarant un revenu



30%

des TIH ne peuvent pas encore déclarer de revenu



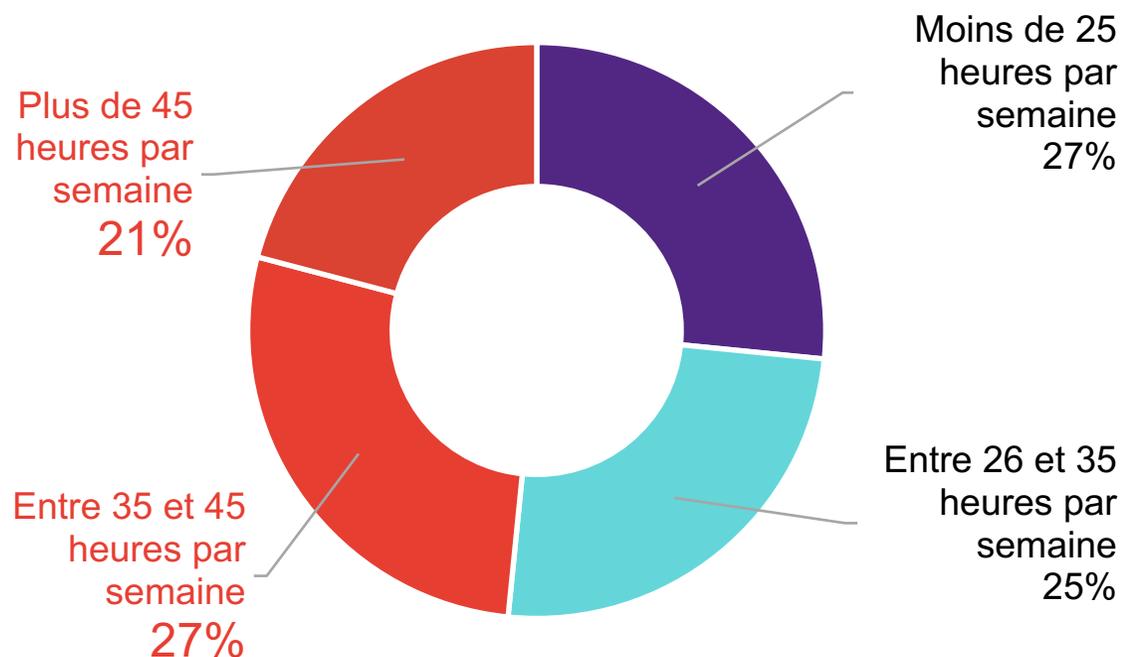
71%

des TIH ne peuvent pas vivre de leur activité

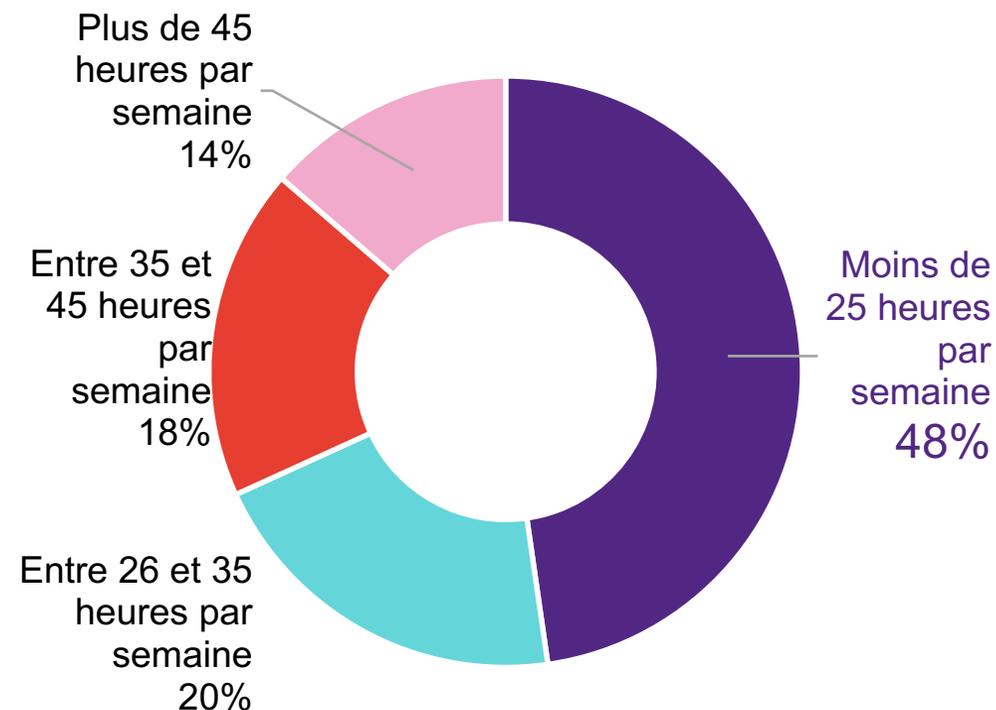
Un temps important consacré à l'activité

Près de la moitié des TIH travaillent plus de 35 heures par semaine

Quel est le temps consacré à votre activité, en durée hebdomadaire ?



Près de la moitié des TIH cumulant leur activité avec une activité salariée consacrent moins de 25 heures hebdomadaires à leur entreprise



Les indépendants travaillent seuls

87%

des TIH ont créé ou repris seuls leur activité

8%

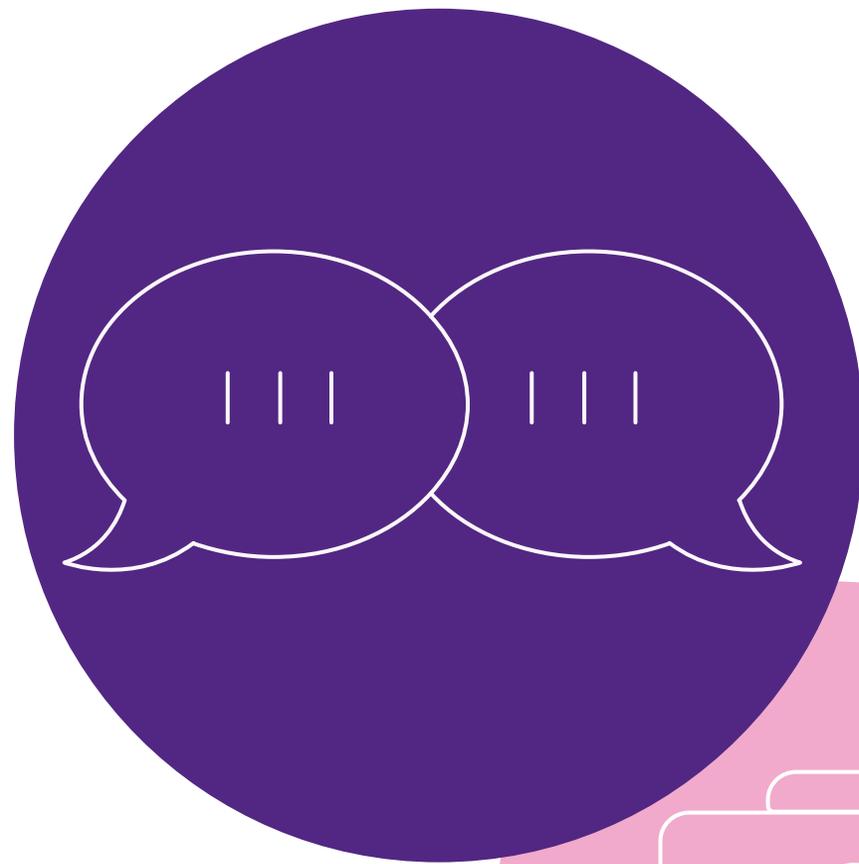
des TIH embauchent des salariés à ce jour, et 14% pensent embaucher de nouveaux salariés dans les 12 prochains mois

⇒ Il est nécessaire de créer les conditions favorables pour accompagner les TIH dans leurs recherches de collaborateurs.

Lorsque les TIH sont à la recherche d'un associé ou d'un collaborateur, la recherche s'avère difficile :

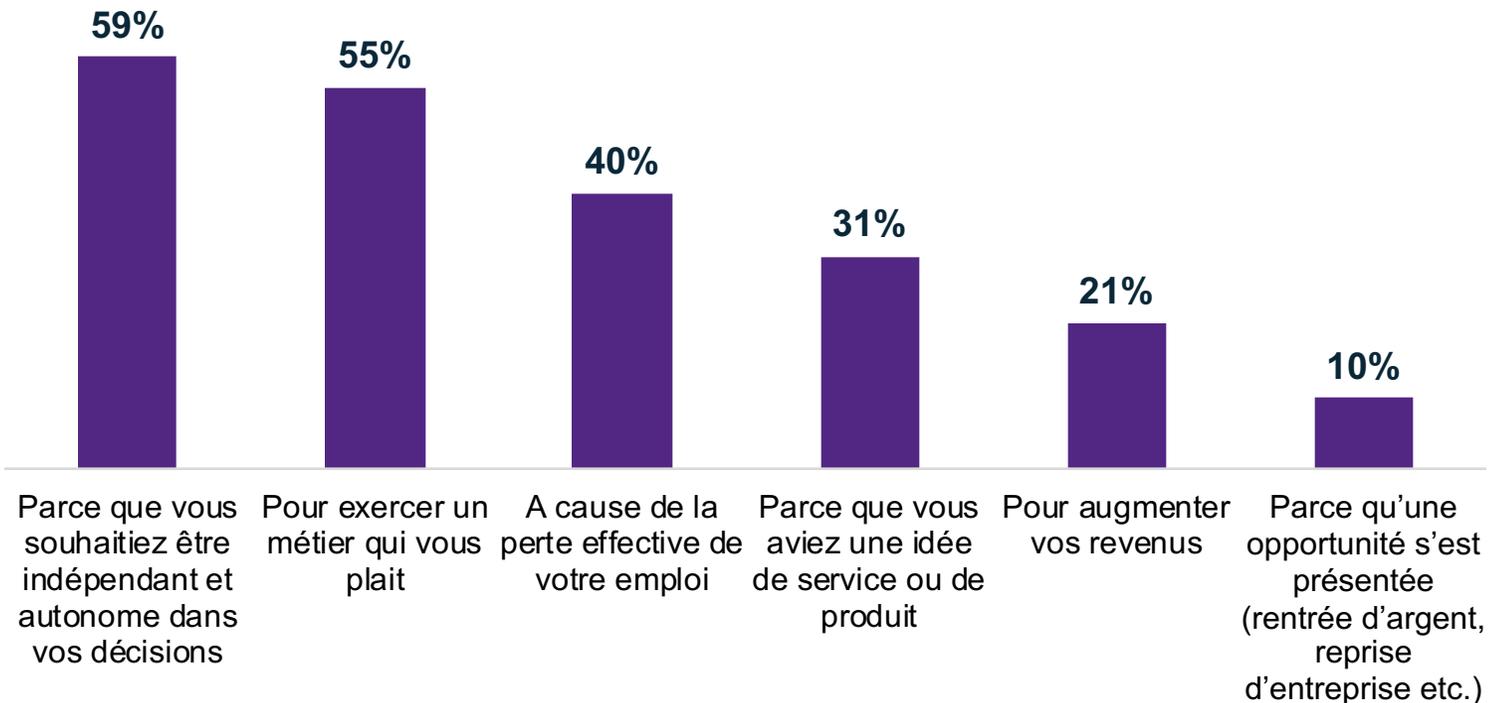
« Ma dyspraxique nécessite parfois l'aide des autres pour la présentation écrite de mes documents. S'il faut créer un nouveau modèle je vais avoir besoin de quelqu'un. En général je fais appel à mes amis pour me créer un modèle sinon je fais un modèle déjà prêt. Ça va donc nécessiter d'avoir un associé ! Je suis très bonne à l'oral mais j'ai besoin d'un associé pour le graphisme. Moi je suis dans la synthèse. S'il faut faire beaucoup d'écrit c'est compliqué car j'ai mes limites physiques. Je recherche quelqu'un qui va me compléter, me challenger, enrichir ce qui a été fait. Je ne cherche pas une secrétaire mais un vrai associé. »

5. L'expérience des entrepreneurs



Le choix de l'entrepreneuriat : allier travail, autonomie et plaisir

Les travailleurs indépendants handicapés ont créé leur entreprise avant tout pour être plus autonome dans leur travail, mais également pour exercer un métier qui leur plaît :



L'accès à l'indépendance dans le travail contribue à accéder à une vie autonome. Aussi, la recherche d'emploi infructueuse, les mauvaises expériences du salariat et le rythme de travail plus flexible (flexibilité dans les tâches, des horaires et un rythme de travail aménagés, la possibilité de faire du télétravail) sont également des motivations et des avantages en faveur de l'entrepreneuriat.

Les motivations à l'origine de l'entrepreneuriat

Une alternative au salariat

« Je m'appelle François, je suis entrepreneur et autiste asperger, j'ai 33ans. Avant de créer mon entreprise, j'ai eu quelques expériences en tant que salarié. Ça a été catastrophique, je devais manager une équipe alors que j'avais un gros handicap social. J'ai tenu six mois et je suis parti, J'ai décidé de monter mon autoentreprise. »

Un choix de vie

« À 39ans, j'avais envie de faire quelque chose pour moi, je me suis donc mise à mon compte. »

Un revenu complémentaire

« J'ai fait ce choix car je savais qu'il ne me restait plus que 10ans avant ma retraite et je voulais un revenu complémentaire. »

Les difficultés des travailleurs indépendants handicapés

Suivi médical

Pour 58% des TIH, leur handicap peut les conduire à s'absenter de leur entreprise régulièrement pour leur suivi médical. Ces absences, si elles sont répétées et régulières, peuvent porter préjudice au bon fonctionnement de leur entreprise.

Solitude

43% des TIH se sentent seuls et considèrent que cette solitude est une difficulté professionnelle

Procédures administratives

« En 2016, j'ai créé ma première auto-entreprise pour faire de la formation et animer des ateliers sur la confiance en soi. J'ai dû arrêter mon activité car je ne comprenais rien à l'URSAAF, j'ai tout envoyé promener. Il faut que je comprenne cette administration française. »

« J'ai rencontré une personne qui travaille aux impôts : elle a compris que c'était compliqué pour moi la paperasse. Elle m'a spontanément donné son téléphone et son e-mail. Il m'est arrivé de recevoir des mises en demeure alors que j'avais demandé un étalement des impôts tous les mois... Je numérise les documents que je reçois, je lui envoie et elle me dit quoi en faire. Seul, je n'y arrive pas. »

59% des TIH ont du mal à trouver de nouveaux clients

57% des TIH rencontrent des difficultés à développer leur activité et donc à accroître leur chiffre d'affaires

L'impact du handicap sur la vie d'entrepreneur : une force

L'acceptation du handicap est le point de départ d'un nouveau parcours

Le handicap est une source de motivation, une force, un moteur pour avancer

L'image de la différence véhiculée par le handicap est une richesse

« ce n'est qu'à partir du moment où on a accepté son handicap, voir même qu'on en a vu la plus-value qu'on peut commencer à faire les démarches »

« le handicap m'a forcé à me dépasser, j'ai trouvé une force intérieure que je ne connaissais pas, je suis allée me former à nouveau, j'ai entrepris plein de choses que je n'aurais peut-être jamais faites si je n'avais pas été handicapé. Cette acceptation a été la chance de ma vie. »

« j'en ai tiré une posture épistémologique de singularité qui isole mais permet aussi un regard qui a de la valeur. Pour moi l'un est souvent allé avec l'autre. Ce qui m'intéresse dans le handicap, c'est la posture singulière car c'est ça qui amène de la valeur : une perception du monde unique et qui du coup a de la valeur pour une organisation, pour des clients. »

L'impact du handicap sur la vie d'entrepreneur : un frein

Problème d'accessibilité

« Après 4 ans d'activité en tant que consultant patrimonial, j'ai remis mon activité en question car je devais me déplacer chez les gens, et ce n'est pas toujours accessible chez eux ! Je me suis même vu aller chez des personnes ou elles m'aidaient à monter les marches de leur maison (en montant le fauteuil). »

Problème de rythme, fatigue accrue

« Je sais que je ne dois pas prendre de RDV l'après-midi et que je ne peux pas travailler plus de 3 demi-journées par semaine. »

« Mes journées doivent avoir un rythme précis. Si je sais que j'ai une journée avec un événement ou je vais être debout, je sais que le lendemain j'aurai une journée off. »

Problème lié à la prospection commerciale

« Je dois me battre malgré un handicap social terrible, le fait de ne pas comprendre les doubles sens, toutes les conversations, être maladroit. Ça rend la prospection commerciale incroyablement difficile. »

Problème d'image

« Je dois faire mes preuves plus que d'autres du fait d'être en situation de handicap (...) Le spectre du handicap plane toujours : dès qu'il y a le moindre pépin on met la faute sur le handicap. »

L'impact du handicap sur la vie d'entrepreneur : les solutions

Savoir s'adapter

Cette étude montre l'importance pour les travailleurs indépendants handicapés de se connaître, de comprendre les impacts de leur handicap sur leur vie d'entrepreneur afin d'adapter au mieux leur organisation et leur environnement de travail.

Être accompagné

Les besoins quotidiens de compensation du handicap (aide technique, aide humaine etc.) et les besoins en équipements sont les premiers besoins exprimés par les indépendants en situation de handicap pour répondre à leurs difficultés.

« J'avais le droit à une aide de l'AGEFIPH pour une aide humaine professionnelle que j'ai obtenu grâce au SAMETH. Je recevais une somme d'argent que j'utilisais pour rémunérer une auxiliaire de vie professionnelle en emploi direct, environ 7 heures par semaine. Elle est mes yeux, c'est comme une secrétaire. Cette aide financée par l'AGEFIPH est valable un an, non renouvelable. J'ai dû refaire un dossier cette fois-ci pour une aide dû « à la lourdeur du handicap ». Cela m'a permis d'obtenir une nouvelle fois une aide professionnelle, cette fois-ci avec une durée indéterminée ».

Focus : les TIH qui ont stoppé leur activité

8%

des répondants
déclarent avoir
arrêté leur activité

50%

des cessations
d'activité se sont
déroulées au cours des
deux premières
années d'activité, et
25% après plus de
5ans d'activité

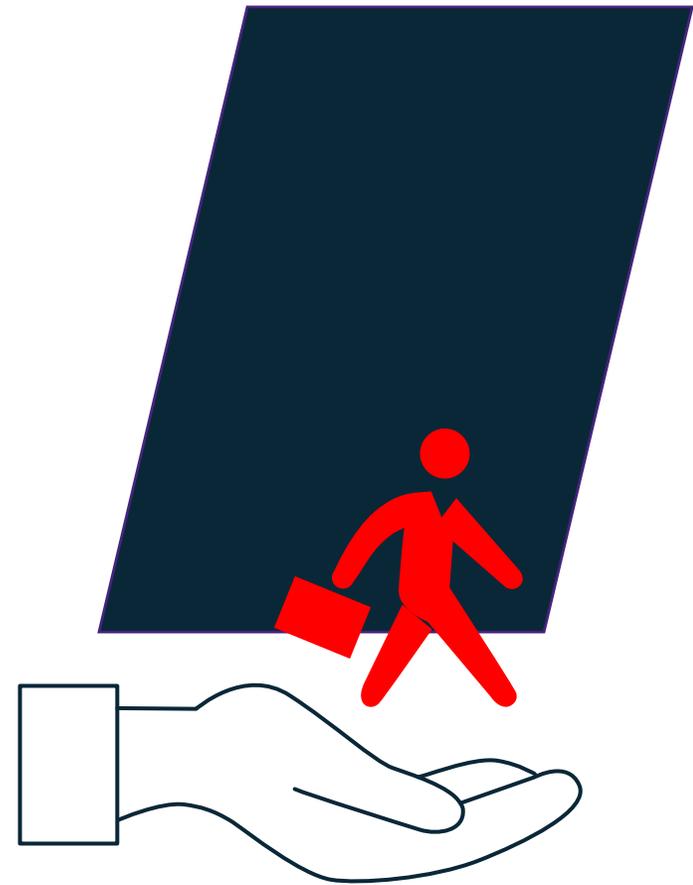
50%

des TIH ont arrêté leur
entreprise à cause de
la baisse d'activité,
40% à cause d'un
problème de santé (en
lien ou non avec le
handicap)

73%

des entrepreneurs
ayant cessé leur
activité sont au
chômage

6. Le besoin de soutien des indépendants



Être accompagné pour la création de leur activité

29% des indépendants en situation de handicap n'ont pas été accompagnés pour la création de leur entreprise (hors soutien au plan de financement initial)

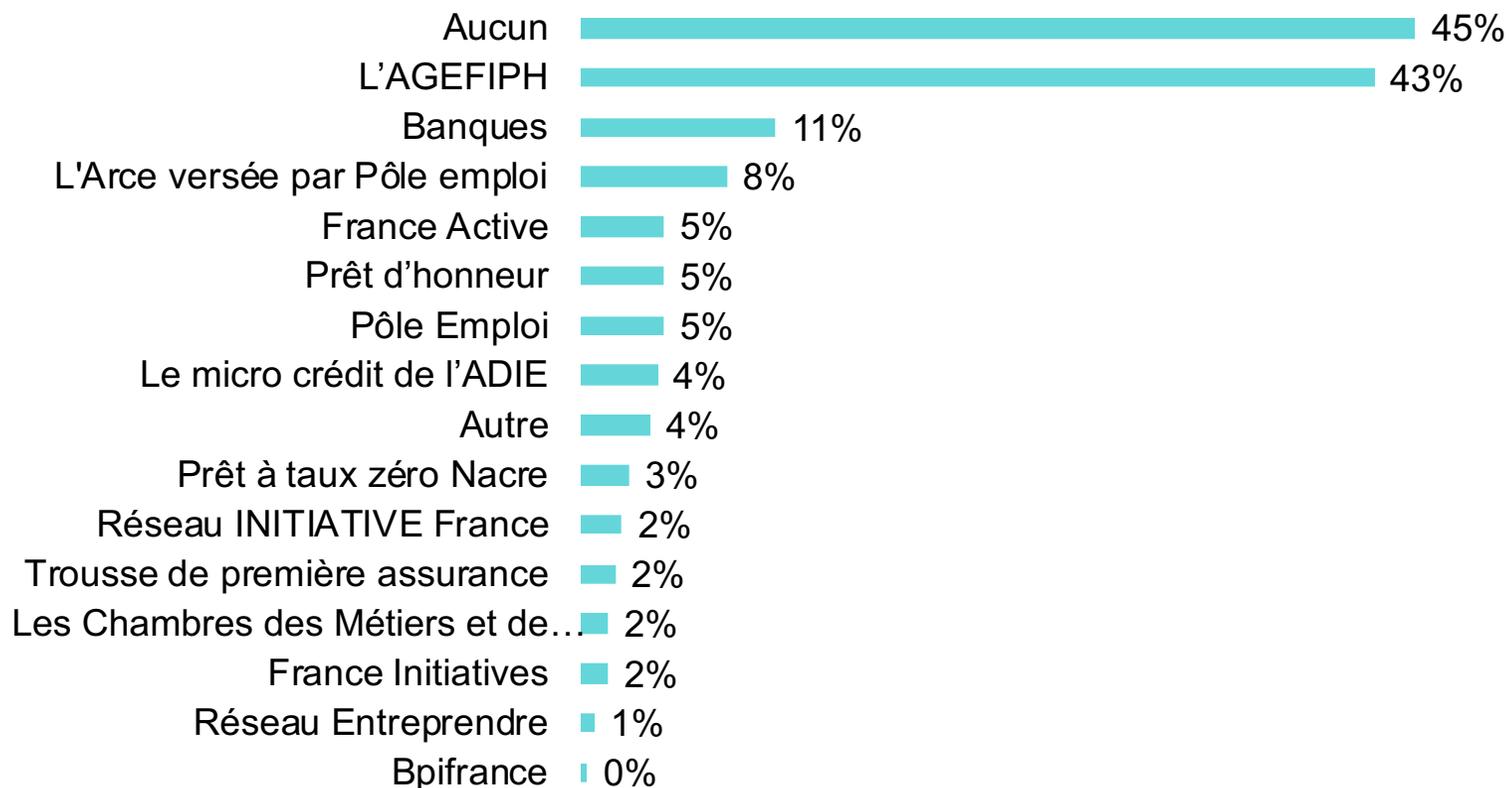


« Je n'ai pas du tout été accompagné malheureusement, beaucoup de système D. J'ai demandé l'ACCRE lors de ma première création d'entreprise. C'est la seule aide dont j'ai bénéficié, je ne suis pas au courant s'il en existe d'autres... »

En revanche, lorsqu'ils ont été accompagnés, les TIH sont plutôt satisfaits **puisque en moyenne, ils donnent une note de 6,5 sur 10** à l'accompagnement qu'ils ont reçu.

Être accompagné pour concevoir le plan de financement initial

45% des indépendants en situation de handicap n'ont pas été accompagnés sur la conception de leur plan de financement initial.



« J'ai voulu faire ça rapidement et je ne voulais pas faire de business plan. J'ai donc préféré ne pas faire de demande à l'AGEFIPH. Je ne pouvais pas me permettre d'attendre, il fallait que je travaille de suite et que je gagne de l'argent. »

Lorsqu'ils ont reçu un accompagnement, les TIH en sont moyennement satisfaits puisqu'en moyenne, ils lui donnent une note de **6,1 sur 10**.

Les difficultés d'accès aux dispositifs d'accompagnement

Manque de connaissances et de visibilité des différents acteurs

« Je suis suivi par le pôle emploi, mais ils ne m'ont jamais parlé de Cap'emploi ou de l'AGEFIPH »

Obtention d'une réponse inadaptée au regard du projet

« Ils ont décortiqué mon CV. Ils ont surtout pointé du doigt ma fragilité émotionnelle et mon handicap psychique. Ils pensaient que j'aurais du mal à trouver un financement et que pour être crédible il fallait que je sois associée à quelqu'un qui ne soit pas TIH »

Manque de réactivité de la part des services d'accompagnement

« J'ai été accompagné par la BGE pour bénéficier d'une aide de l'AGEFIPH à la création d'entreprise. C'est l'ADIE qui m'a orienté vers BGE car Pole emploi ne connaissait pas AGEFIPH. Il faut prendre les rames et ramer tout le temps. »

Information confuse de la part des organismes

« Il est très difficile d'obtenir des réponses à mes questions claires et précises »

Centralisation des dispositifs d'accompagnement

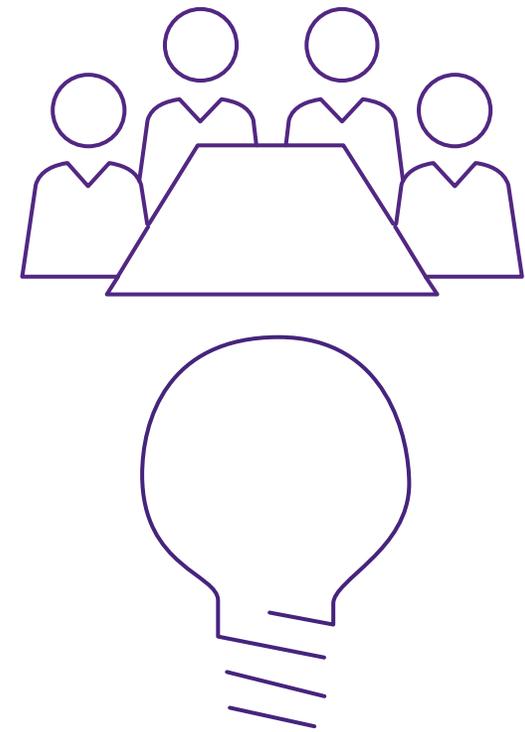
« Tout est souvent à Paris alors que je ne peux pas m'y déplacer (je suis à Orléans) »

Freins liés à l'état de santé

« Impossible de bénéficier d'un emprunt via l'ADIE car j'étais travailleur handicapé et que la banque partenaire refusait de me couvrir sans que je remplisse un questionnaire sur mes antécédents médicaux »

50% des TIH
déclarent avoir
rencontré des
difficultés pour
accéder aux
dispositifs
d'accompagnement

7. Conclusion et pistes d'amélioration



Conclusion

4 principaux besoins ont identifiés pour lesquels les réponses sont insuffisantes :

1. Le besoin de soutien spécifique par des dispositifs adaptés et compétents dès l'obtention de la reconnaissance du handicap et/ou lors la création de l'entreprise et au cours de ses premiers mois de fonctionnement.
2. L'importance du réseau afin de pouvoir échanger avec ses pairs sur les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées ou toutes autres informations en lien avec l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap. L'isolement lié au fait même d'être entrepreneur est bien souvent accentué par la situation de handicap, ce qui montre un besoin significatif d'être entouré et accompagné.
3. La simplification et la personnalisation des aides au cas par cas en fonction de la singularité de chaque situation : cela concerne aussi bien les aides techniques, les aides financières, les assurances et les prêts bancaires.
4. Une meilleure reconnaissance auprès des entreprises en tant que professionnel compétent dans son domaine d'expertise, et non uniquement en tant que personne handicapée pouvant faire réduire la contribution AGEFIPH.

Les travailleurs indépendants handicapés confrontés à ces besoins non couverts expriment leur manque de solution et leur sentiment de solitude.

Certains dispositifs spécifiques à l'accompagnement des TIH apportent déjà des réponses mais ils restent aujourd'hui insuffisants au regard de l'ensemble des besoins.

Pistes d'amélioration

-  **1. Rendre plus visibles les réseaux existants d'accompagnement des entrepreneurs**
- Décentraliser les structures d'accompagnements existantes spécifiques aux TIH, sur tous les territoires
 - Communiquer auprès des TIH sur les dispositifs et aides existantes, et sur les tenants et aboutissants liés à l'entrepreneuriat

« C'est un parcours du combattant pour avoir des informations. Il faut vraiment être très motivé, persévérant pour arriver à ses fins »

-  **2. Renforcer et amplifier l'animation du réseau d'entrepreneurs TIH**
- Mettre en place des groupes d'échanges et d'entraide entre travailleurs indépendants, handicapés ou non
 - Mutualiser les compétences des travailleurs indépendants souhaitant créer leur entreprise

« Le nerf de la guerre c'est le réseau dans tout ce que vous faite »

Pistes d'amélioration



3.

Sensibiliser les différentes parties prenantes et rendre les dispositifs d'accompagnement plus inclusifs, accessibles et réactifs

- Sensibiliser l'opinion publique
- Sensibiliser et communiquer auprès des entreprises sur la possibilité de faire appel à des TIH
- Sensibiliser et communiquer auprès des acteurs et structures d'accompagnement non spécialisées dans l'accompagnement des TIH

Focus sur la communication auprès des entreprises :

- Possibilité pour les entreprises de faire appel à de la sous-traitance par des travailleurs indépendants handicapés (dispositifs de compensation des handicaps et avantages fiscaux)
- Mettre en avant des partenariats entreprises/TIH sous la forme d'événement comme les « Duo Day »
- Faire la publicité des plateformes de mise en relation des entreprises avec des TIH trop méconnues à ce jour des entreprises comme des TIH



Ce qui définit une personne ce n'est pas son handicap où sa maladie, mais ses compétences et ses possibilités : il faut changer les mentalités. »

Pistes d'amélioration



4.

Développer des dispositifs spécifiques aux TIH

- Permettre l'accès à l'entrepreneuriat dès la période de salariat
- Proposer de nouvelles solutions de prêts bancaires et d'assurances
- Réformer les charges sociales pour compenser le surcoût du handicap
- Favoriser le cas par cas dans l'accès aux aides techniques et financières
- Proposer une aide pour les démarches administratives lors de la création de l'entreprise



Tant que j'étais en CDI, je me heurtais sans cesse à ces réponses : il faut attendre d'être au chômage ! du coup cela fait perdre 6 mois d'accompagnement sur mes deux ans de chômage, c'est dommage. »



5.

Continuer à simplifier le parcours des entrepreneurs en situation de handicap

- Améliorer et renforcer l'accompagnement des TIH par des accompagnements personnalisés et plus réguliers
- Apporter une meilleure visibilité aux offres de formation et faciliter leurs accès
- Développer le parrainage avec des grandes entreprises et le tutorat/mentorat avec des autoentrepreneurs



Avoir un suivi régulier la première année et qui pourrait nous suivre après la création car après on est un peu abandonné à nous même »

MERCI !

